

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 21 novembre 2018

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4057-2018.

Cause tarifaire 2019-2020 d'Hydro-Québec Distribution.

Planification d'audience de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques quant à l'audience de décembre 2018 :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine, analyste, présenta son rapport [C-SÉ-AQLPA-0004, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1](#), « *Le parachèvement du Mécanisme de réglementation incitative (MRI) d'Hydro-Québec Distribution* » : Durée prévue : environ 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 15 minutes au panel 1 quant aux indicateurs de performance (susceptibles de se retrouver au MRI). Environ 25 minutes au panel 2 sur le MRI. Nous ne prévoyons pas actuellement contre-interroger le Panel 3. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 5-10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)